

**A Bruxelles Saint-Gilles - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **optionnel**

Domaine d'études principal : **Art de bâtir et urbanisme**

## ARCB2M - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### **Votre profil**

Vous

- avez acquis, au cours d'un premier cycle, la connaissance des fondements constitutifs de l'architecture, la maîtrise des outils et des méthodes de pensée de l'architecte ;
- vous êtes initié-e aux diverses disciplines convoquées par l'architecture, tant artistiques et humaines que scientifiques et techniques ;
- souhaitez approfondir la démarche de l'architecte en réalisant de nombreux projets possédant des programmes et des échelles multiples et intégrant une variété de paramètres diversifiés ;
- désirez développer votre personnalité créatrice ;
-

## ARCB2M - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

Le défi proposé à l'étudiant-e en architecture est d'être capable, à l'issue de son master, d'intégrer et de développer de manière autonome les multiples compétences qui permettent d'analyser, d'évaluer et de concevoir des projets d'architecture. Conscient de ses responsabilités, il ou elle pourra poser des choix en vue de structurer les divers lieux (vécus, investis et produits par les collectivités et individus).

Au cours de ces deux années, l'étudiant-e aura l'opportunité d'approfondir ses connaissances dans des domaines particuliers tels que paysage, urbanisme, patrimoine, architectonique, développement durable...

Les compétences acquises lors de ses études d'architecture, appréciées par des académiques et professionnel-les externes invité-es aux moments d'évaluations, offriront au diplômé-e des ouvertures sur de multiples dimensions de la pratique.

La compétence à l'exercice professionnel introduite au cours des études sera ensuite expérimentée et parachevée lors du stage professionnel post-universitaire.

Ce diplôme ouvrira aussi des perspectives vers des spécialisations, grâce à des passerelles vers des masters complémentaires en patrimoine, urbanisme, design... Enfin, la faculté permet aux diplômé-es intéressé-es par la recherche de s'investir dans un travail de doctorat.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

#### **Concevoir un projet**

Face à une question complexe d'ordre architectural, discerner, analyser et intégrer les multiples éléments constitutifs d'une réalité en devenir. De là, produire des hypothèses à partir desquelles le choix d'une mise en forme cohérente redéfinit les lieux.

- *Articuler et développer, selon une logique maîtrisée, les milieux naturels et artificiels (paysage, urbain, édifice) à différentes échelles*
- *Enoncer et hiérarchiser des intentions du projet en vue de poser des choix*
- *Comprendre, expérimenter et synthétiser, par un projet d'architecture, l'agencement de lieux*
- *Analyser, penser, inventer par le dessin, la maquette, les pratiques artistiques*

**Exprimer une démarche architecturale**

Choisir et utiliser les moyens conventionnels et artistiques pour explorer, déceler, concevoir, donner à voir une réalité, un concept, un projet.

- *Maîtriser les opérations et les codes de la représentation de l'espace, en deux et en trois dimensions*
- *Explorer et restituer l'expérience d'une spatialité complexe en l'observant et en la questionnant*
- *Identifier les fondements d'une hypothèse ou d'une proposition pour les exprimer et les communiquer*
- *Choisir les moyens de communication adéquats en fonction du public et des objectifs visés*
- *Exprimer clairement oralement, graphiquement et par écrit les fondements de ses (ou d'une) idée(s)*

**Adopter une attitude professionnelle**

Agir en tant qu'acteur ou actrice conscient-e de ses responsabilités, prêt-e à interagir avec les intervenants de l'acte de bâtir.

- *Organiser, planifier, développer et synthétiser un travail individuel ou collectif*
- *Ecouter et reformuler les besoins et points de vue des différents interlocuteurs afin de dégager les points convergeant vers les objectifs visés*
- *Agir en acteur ou actrice indépendant-e et critique, conscient-e de l'enjeu de sa mission, de ses responsabilités envers des tiers et de ses obligations légales*
- *Observer l'évolution de la pratique professionnelle, s'adapter en s'impliquant de manière autonome dans une logique de recherche et de développement continu*

**Poser des choix engagés**

S'engager face à une situation, de manière responsable, en s'appuyant sur une réflexivité sociétale et culturelle.

- *Faire preuve d'éthique et d'une capacité de résistance à travers ses prises de position architecturales*
- *Etre conscient-e de la signification politique de son activité, et de sa responsabilité vis-à-vis de la société, dans l'intérêt public*
- *Formuler un point de vue critique par la mise en relation des différentes perspectives méthodologiques et épistémologiques*
- *Pouvoir juger, en autonomie, du bien fondé d'une idée menant aux objectifs à atteindre par le projet ; poursuivre avec détermination, même par une intervention modeste, la réalisation de cette idée et l'aboutissement de ces objectifs*
- *Formuler des propositions ambitieuses capables de remettre en cause les choix de société*

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

---

Le programme est constitué :

d'un tronc commun de 74 crédits

d'une finalité spécialisée de 30 crédits

d'un choix d'options comportant 16 crédits

Les matières enseignées (bac et master) sont structurées en six domaines spécifiques :

Projet d'architecture

Expression, représentation et communication

Méthodologie et TFE

Contexte et culture

Matériaux, structures et construction

Pratique professionnelle

**ARCB2M Programme****PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE**

---

**Tronc Commun**

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

**o projet d'architecture (20 crédits)**

○ LBARC2101	Projet d'architecture 4 : approfondissement	Emmanuel Beldars Abdelmajid Boulaïoun Anne Ledroit David Schmitz Pascale Van de Kerchove	[FR] [q1+q2] [240h] [20 Crédits] 🌐	X
-------------	---------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------	---

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LTARC2145	Introduction à la phénoménologie	Marie-Clotilde Roose	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LBARC2148	Critique d'architecture contemporaine		FR [q2] [30h] [3 Crédits] Δ 🌐	X	X
⌘ LTARC2167	Atelier échelle 1/1	Mathieu De Paepe Franck Miner	FR [q2] [45h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X
⌘ LBARC2149	Perceptions et pratiques de l'environnement construit	Jean-Luc Capron	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X
⌘ LTARC2169	Modélisation numérique des données du projet	Maidler Llaguno	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X
⌘ LBARC2186	Droit de l'urbanisme et de l'environnement	Joel Van Ypersele De Strihou	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X
⌘ LBARC2165	Pathologie et expertise	Olivier Laloux	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LBARC2185	Economie appliquée	Nathalie Van Droogenbroeck	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LBARC2195	Tutorat		FR [q2] [] [3 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LTARC2196	In situ : Lemps	Eric Van Overstraeten	FR [q3] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LLOC2004	International Workshop		EN [] [] [3 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
⌘ LTARC2152	Introduction au système d'information géographique	Georges Mabille	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LBARC2146	Espace, lumière et couleur	Jean-Luc Capron	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X
⌘ LLOC2006	Parametric design	André Stephan	EN [q2] [30h] [3 Crédits] Δ 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
⌘ LBARC2144	Patrimoine bâti du XX eme siècle et projet de sauvegarde	Giulia Marino	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X







## Options et/ou cours au choix

---

*L'étudiant choisit une option s'il souhaite participer à la question d'architecture A et B dans le même thème. Attention certaines questions d'architecture sont dispensées sur les sites de Bruxelles ou Tournai (alternance)*

- > Option: architecture et numérique [ prog-2023-arcb2m-larcx100o ]
- > Option: architecture et arts [ prog-2023-arcb2m-larcx200o ]
- > Option: architecture et théories [ prog-2023-arcb2m-larcx300o ]
- > Option: architecture et sociétés [ prog-2023-arcb2m-larcx400o ]
- > Option: architecture et patrimoine [ prog-2023-arcb2m-larcx500o ]
- > Option: architecture et écologie [ prog-2023-arcb2m-larcx600o ]
- > Option: architecture et technologies [ prog-2023-arcb2m-larcx700o ]
- > Option : architecture et territoires [ prog-2023-arcb2m-larcx900o ]
- > Option: cours au choix : questions d'architecture [ prog-2023-arcb2m-larcx905o ]

## Option: architecture et numérique [16.0]

---

- o
-





**Option: architecture et technologies [16.0]**

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc  
annuel

1 2

**Contenu:**

○ LTARC2065	Question d'architecture: architecture et technologies ( Partie A)	Geert De Groot Pascaline Faux Olivier Gallez	(FR) [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖ 🌐 > English-friendly	x	x
○ LTARC2066	Question d'architecture: architecture et technologies ( Partie B)	Geert De Groot Pascaline Faux Olivier Gallez	(FR) [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	x	x

**Option : architecture et territoires [16.0]**

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc  
annuel

1 2

**Contenu:**

○ LBARC2046	Question d'architecture : architecture et territoires - Partie A :questionner les dynamiques linéaires et les réseaux d'un territoire	Elisabetta cinzia Rosa (supplée) Daniela Perrotti Francois Vermer Quentin Wilbaux	(FR) [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	x	x
○ LTARC2046	Question d'architecture : architecture et territoires- Partie B: questionner les polarités et lieux de centralité au sein d'un territoire	Daniela Perrotti Francois Vermer Quentin Wilbaux	(FR) [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖ 🌐 > English-friendly	x	x

**Option: cours au choix : questions d'architecture [16.0]**

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

**Contenu:**

⊗ LTARC2020	Question d'architecture :architecture et arts - Module A : architecture et arts contemporains "XPRMTL ou Architectures expérimentales"	Anne Nottebaert Henry Pouillon Yeung Fun Yuen	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖ 🌐 > English-friendly	x	x
⊗ LBARC2020	Question d'architecture : architecture et arts - Module B: architecture et arts contemporains : analyse et observation du réel	Beatrice Lampariello Anne Nottebaert Cécile Vandernoot	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	x	x
⊗ LBARC2040	Question d'architecture : architecture et théories (partie A)	Cécile Chanvillard Christine Fontaine	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖ 🌐 > English-friendly	x	x
⊗ LTARC2040	Question d'architecture :architecture et théories (partie B)	Gauthier Coton Renaud Pleitinx Henry Pouillon Emmanuelle Weiss	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	x	x
⊗ LTARC2045					



## PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Master \[120\] en architecture/BXL \[Master International - en anglais\]](#) [ <https://uclouvain.be/prog-2023-arcb2m-programme> ]

Master [120] en architecture/BXL [Master International - en anglais]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

### o Tronc commun du master international en architecture à Bruxelles

#### o Projet d'architecture (20 crédits)

○ LBARI2101	Architectural design studio : local & international exploration	David Schmitz	EN [q1+q2] [240h] [20 Crédits] 🌐	x
-------------	-----------------------------------------------------------------	---------------	----------------------------------	---

#### o Travail de fin d'études (16 crédits)

○ LBARI2200	Master thesis in & on architecture		EN [ ] [16 Crédits] 🌐	○
-------------	------------------------------------	--	-----------------------	---





Bloc  
annuel

○ LBARI2283	Masters internship	Christine Fontaine (coord.) Guénola Vilet (coord.)	EN [q2] [ ] [3 Crédits]	1	2	x
-------------	--------------------	-------------------------------------------------------	-------------------------	---	---	---

o Liste des options

L'étudiant choisit une option s'il souhaite participer à la question d'architecture A et B dans le même thème. Attention certaines questions d'architecture sont dispensées sur les sites de Bruxelles ou Tournai (alternance)

o Option: architecture et numérique (16 crédits)

o Option : architecture et numérique

○ LBARC2080	Question d'architecture : architecture et numérique - Partie A : conceptions numériques : processus génératifs	Damien Claeys Maider Laguno	EN [q1] [90h] [8 Crédits]	x	x
○ LTARC2080	Question d'architecture : architecture et numérique - Partie B : représentations numériques	Damien Claeys Maider Laguno	EN [q1] [90h] [8 Crédits]	x	x

⊗ Option: architecture et arts (16 crédits)

o Option :

○ LTARC2020	Question d'architecture : architecture et arts - Module A : architecture et arts contemporains "XPRMTL ou Architectures expérimentales" > English-friendly	Anne Nottebaert Henry Pouillon Yeung Fun Yuen	EN [q1] [90h] [8 Crédits] > English-friendly	x	x
○ LBARC2020	Question d'architecture : architecture et arts - Module B : architecture et arts contemporains : analyse et observation du réel	Beatrice Lampariello Anne Nottebaert			

> English-friendly

⌘ Option: architecture et écologie (16 crédits)

○ Contenu:

● LBARC2060	Question d'architecture : architecture et écologie. Module A : Design constructif et performances	Jean-Luc Capron Christophe Gillis Geoffrey Van Moeseke	EB [q1] [90h] [8 Crédi	
-------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------	------------------------	--

Bloc  
annuel

1 2

⌘ LBARC2060

Question d'architecture : architecture et écologie. Module A :  
Design constructif et performances

Jean-Luc Capron  
Christophe Gillis  
Geoffrey Van Moeseke

FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⓘ ⓘ







Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte [180.0]

Accès sur dossier

comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année), par un porte-folio de ses projets d'architecture. Le cas échéant, la Commission d'admission propose un programme adapté à sa situation

L'étudiant complète son dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année), par un porte-folio de ses projets d'architecture. Le cas échéant, la Commission d'admission propose un programme adapté à sa situation

## Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

## Diplômés du 2° cycle universitaire



L'étudiant-e introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année) ainsi qu'un porte-folio de ses travaux d'architecture. La Faculté se prononce sur l'admissibilité de l'étudiant-e. Pour certain-es étudiant-es, un ensemble d'unités d'enseignement ne pouvant représenter plus de 60 crédits et approuvés par le jury sont ajoutés au programme d'études.

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).



## PÉDAGOGIE

---

Héritier-ères de l'Institut Supérieur d'Architecture Saint Luc de Bruxelles, nos enseignant-es d'aujourd'hui montrent des compétences professionnelles et humaines qui sont largement appuyées par une reconnaissance qui dépasse nos murs.

Les méthodes d'enseignement qui sont mises en oeuvre sont basées sur une approche et une exploitation systématique et approfondie des **fondements constitutifs** de l'architecture. L'inscription de notre pédagogie dans une **complexité contextuelle et conjoncturelle**, l'échelonnement de l'amplitude des problèmes posés en une **progression** qui conduit à la maîtrise croissante des solutions, des pratiques d'enseignement mêlant **rigueur et exigence**, une forte liaison entre cours théoriques et ateliers conduisant à **l'intégration des savoirs** et la **complémentarité des enseignements**, sont des spécificités qui ont façonné notre identité. Le consentement à propos de ces principes constitue une base de cohérence tant pour les modalités pédagogiques que pour les contenus des cours, quels qu'ils soient. La confiance portée en notre projet pédagogique, alimentée par la forte adhésion de tous - enseignant-es, étudiant-es et personnel administratif - renforce la **cohésion** autour d'un projet commun établi sur base d'une large acceptation.

Notre **structure pédagogique** met l'accent sur les fonctions respectives de chacun en vue d'une meilleure utilisation et valorisation des potentiels et des compétences de chaque enseignant-e. La définition de **contrats pédagogiques** clairs et précis, et régulièrement actualisés, conduit chacun à mieux se situer et à progresser dans le sens d'une performance pédagogique accrue. Dans le même ordre d'idée, nous reconnaissons l'importance de la présence de **professionnel-les de l'architecture** au sein du corps enseignant afin d'ouvrir pleinement la formation sur une pratique responsable, actuelle et ancrée dans la réalité.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

*Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens*

- Haute Ecole des Arts d'Amsterdam

Pologne

- Académie de Poznan

Portugal

- Université de Lisbonne

Roumanie

- Université de Timisoara

#### AMERIQUE DU NORD

Canada

- Université Mc Gill de Montréal

#### AMERIQUE CENTRALE

Mexique

- Université La Salle de Mexico

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

- [Master de spécialisation en urbanisme et aménagement du territoire](#) (60 crédits)
- Doctorat en art de bâtir et urbanisme (180 crédits)
- Autres formations accessibles: Des masters UCLouvain (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômé-es masters UCLouvain. Par exemple :
  - les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir [dans cette liste](#)
  - le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

## GESTION ET CONTACTS

---

Master en architecture « **ARCB2M** »

#### Administration facultaire

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme  
Bruxelles - Louvain-la-Neuve - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Place du Levant, 1 - Bte L5.05.05

B-1348 Louvain-La-Neuve

Tél (secrétariat): +32 (0)10 47 28 15

doyen : [Eric Van Overstraeten](#)

directrice administrative : [France Pécher](#)

#### Site « Architecture Saint-Luc - Bruxelles »

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme  
Architecture Saint-Luc - Bruxelles

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Rue Wafelaerts, 47-51 - Bte B3.01.01

B-1060 Bruxelles (Saint-Gilles)

Tél (secrétariat): +32 (0)2 539 71 11 - Fax: +32 (0)2 539 71 17

Vice-doyen du site : [Pierre Vanderstraeten](#)

directeur administratif du site: [François Nizet](#)

Responsables de programme : [Christine Fontaine](#), [Joëlle Houdé](#)

Coordinateur académique de la mobilité erasmus et échanges internationaux : [Christine Fontaine](#)

Equipe administrative :

[Stéphanie Loze](#)

Marcela Andrea Tapia Gomezmezmezmezmezmezmezmezmet46102 e :

Président : [Martin Buysse](#)

Secrétaire : [Pierre Vanderstraeten](#)

Jury restreint : François Nizet, [Christine Fontaine](#), Joëlle Houdé, Yvette Pelsser, [Martin Buysse](#) (président), [Pierre Vanderstraeten](#) (secrétaire)

## Gestion du programme